

# Conditions générales de Vente

## ATELIER NI – Présentation

L'Atelier Ni, association Loi 1901, dont le siège social est situé 34, boulevard National 13001 est une structure de production d'œuvres d'art et de design et d'accompagnement à la réalisation technique de projets originaux, ci-après l'« Atelier Ni ».

### 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes et/ou contrats de prestations de services, de production ou plus généralement à tout accord de quelque nature que ce soit, conclus entre L'Atelier Ni – association Loi 1901, dont le siège social est situé au 34, boulevard National 13001 MARSEILLE – et toute personne physique ou morale de droit public ou de droit privé, ci-après désigné « le Bénéficiaire ».

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent sans restriction ni réserve à tout Acheteur, ci-après le « Bénéficiaire » ou « le Client », désirant solliciter les prestations de l'Atelier Ni.

Les CGV prévalent sur tout document échangé entre les parties.

Les conditions d'achat du « Bénéficiaire » ou du « Client » qui diffèrent des CGV ne s'appliquent pas sauf accord écrit entre les deux Parties.

### 2. Commandes / Contrat

Le contrat est conclu après réception de la commande dès que l'Atelier Ni a confirmé son acceptation par écrit.

Dès sa confirmation par l'Atelier Ni, la commande du Bénéficiaire est ferme et ne peut plus être modifiée sans l'accord préalable et écrit de l'Atelier Ni.

Toute commande implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente, complétées, s'il y a lieu, par les conditions particulières de l'Atelier Ni.

Toute chiffrage d'un projet qui nécessite une étude technique et de conception supérieure à trois (3) heures fera l'objet d'un premier devis pour la réalisation de l'étude. L'existence des documents techniques (plans de fabrication, principe d'assemblage, cahier des charges fonctionnel) est un préalable à l'acceptation de la commande. La conception (planification, budgétisation, cahier des charges opérationnel) pourra se faire en collaboration avec le Bénéficiaire.

Dans l'éventualité où les documents techniques ne seraient pas élaborés par l'Atelier Ni, celui-ci ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'exactitude des données y figurant, notamment en ce qui concerne l'exactitude des documents techniques fournis par le Bénéficiaire.

L'Atelier Ni se réserve le droit de soumettre son acceptation de la commande à la validation des documents techniques qu'il n'aura pas lui-même produit. L'Atelier Ni pourra signaler au Bénéficiaire, par tous moyens, la nécessité de la production de nouveaux documents techniques. Si le Bénéficiaire accepte, l'Atelier Ni soumettra une nouvelle proposition comprenant « une étude de conception » et des « plans de réalisation » adaptés à la commande. Ces Prestations nouvelles feront l'objet de facturation supplémentaire et elles seront ajoutées à la commande.

Le devis n'inclut que les produits et les prestations qui y sont décrits. La durée de validité figure sur le devis ; sauf accord préalable entre les parties, le devis est valable un (1) mois, sauf dans le cas d'un Appel d'offre où la durée est portée à trois (3) mois.

Une fois acceptée et validée par la mention « Bon pour accord » portée sur le devis, toute commande ne peut plus être annulée ou modifiée sans l'accord écrit de l'Atelier Ni ; une annulation ou modification acceptée rendra exigible la compensation, notamment et non exclusivement, liée au surcoût en résultant. Tout versement effectué est réputé comme dû. Tout travail commencé et tout matériel acheté pour la réalisation de son projet sera facturé au Bénéficiaire.

L'acceptation de la commande implique le versement d'un acompte pour l'achat du matériel et des fournitures, ainsi qu'un tiers de la main d'œuvre à la date mentionnée sur le devis, cet acompte sera conservé en cas d'annulation de la commande.

### 3. Spécifications des produits

Dans sa commande, le Bénéficiaire précisera et définira de manière complète les spécifications des produits achetés pour la mise en œuvre de la commande, il sera responsable de ses erreurs et omissions. En aucun cas, l'Atelier Ni ne sera responsable des éventuelles erreurs ou omissions du Bénéficiaire.

### 4. Certification des produits

Si les produits doivent être certifiés selon une norme, le Bénéficiaire le spécifiera dans sa demande d'offre et sur sa commande. En aucun cas, l'Atelier Ni ne sera responsable des éventuelles erreurs ou omissions du Bénéficiaire.

### 5. Prix – Conditions de règlement

Le prix est déterminé dans le devis, l'offre commerciale ou la confirmation écrite de l'Atelier Ni répondant à la Commande ou l'Appel d'offre. Il est calculé net de taxes, l'Atelier Ni n'étant pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, selon l'article 293 B du code général des impôts.

Le Bénéficiaire reconnaît et accepte expressément et irréfragablement qu'une hausse significative du cours et ainsi du prix du métal avant la livraison de la commande justifie une révision des prix en proportion. Le prix retenu sera celui du cours du métal au moment des commandes de matières premières.

Il est entendu que le démarrage d'exécution d'une commande est soumis à la présentation préalable par le Bénéficiaire des garanties de paiement sollicitées.

En cas de non-versement de la provision exigée ou si le Bénéficiaire ne présente pas les garanties de paiement demandées par tous moyens,

l'Atelier Ni pourra annuler, suspendre ou résilier la Commande sur simple notification au Bénéficiaire.

Il est strictement établi entre les Parties que les prix ne sont soumis à aucune réduction sauf entente écrite avec le Bénéficiaire.

Les prix concernent la commande telle que définie dans la confirmation de l'Atelier Ni. Les frais en relation avec une garantie bancaire, une certification, les droits de douane, les taxes, etc. ne sont pas compris.

Les opérations de montage/démontage, de conditionnement, de transport et d'installation ne sont pas comprises dans le prix de la commande, sauf accord contraire entre les parties.

Sauf convention contraire, le paiement du prix est exigible à réception de la date de la facture. Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, l'Atelier Ni pourra réclamer, à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture et sans mise en demeure préalable, (i) des pénalités de retard, ainsi que (ii) une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros, ou tout montant supérieur, exposé sur justificatifs. Le taux d'intérêt des pénalités de retard correspond au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Les délais de paiement ne peuvent être retardés et aucune retenue ne peut être faite par le Bénéficiaire, même en cas de litige. En cas de défaut de paiement, l'Atelier Ni pourra de plein droit résilier la vente, après mise en demeure de payer, transmise par courrier recommandé avec avis de réception et restée infructueuse pendant un délai de 8 (huit) jours, et pourra, le cas échéant, exiger aux frais du Bénéficiaire la restitution de la commande.

## **6. Réduction ou modification d'une commande, modification du délai de livraison**

Si le Bénéficiaire réduit, modifie ou change une commande déjà confirmée et/ou ses délais de livraison, l'Atelier Ni facturera au Bénéficiaire tous ses frais directs ou indirects résultants de la décision du Bénéficiaire.

Toute modification devra donner lieu à une nouvelle validation par l'Atelier Ni de la commande modifiée, ainsi qu'à une réévaluation financière de cette dernière.

## **7. Délai de livraison – Livraison – Transfert des risques**

Sauf convention contraire dûment signée par les parties, les délais de livraisons ne sont donnés qu'à titre purement indicatif. Toutefois, l'Atelier Ni mettra tout en œuvre pour tenter de les respecter. Un retard de livraison ne pourra en aucun cas constituer un motif d'annulation de commande ou de refus de livraison, ni ne pourra donner lieu au versement par l'Atelier Ni de quelques dommages et intérêts, pénalités de retard, indemnités ou frais d'aucune sorte.

Le délai de livraison convenu est mentionné dans la confirmation de l'Atelier Ni qui pourra le repousser pour des causes imputables au Bénéficiaire, notamment en cas de modification des spécifications, de retards dans la réception des paiements, de retard pour la livraison par le Bénéficiaire des composants à assembler. Le délai de livraison est également prolongé lorsque des circonstances contraignantes qui affectent l'Atelier Ni, tels que notamment livraison tardive d'un fournisseur ou importantes perturbations dans l'exploitation. Le jour de livraison comptant pour le délai de livraison sera celui où l'Atelier Ni a informé le Bénéficiaire que le produit est prêt à être livré. Un retard de livraison ne donne aucun droit à une indemnité pour dommages directs ou indirects ou de répercussions, etc. ni à réduire ou annuler la commande.

Le Bénéficiaire est seul responsable de la vérification et du respect de toute réglementation liée à la sortie de France de la commande réalisée et à son importation dans un pays étranger, et supporte tous frais, taxes ou droits de douane y afférent.

La commande réalisée est toujours transportée aux frais, risques et périls du Bénéficiaire.

Sauf disposition contraire signée par les parties, la commande réalisée est considérée livrée (i) soit par remise directe au Bénéficiaire, (ii) soit par remise à un transporteur ou un commissionnaire, (iii) soit à la date d'émission d'un avis de mise à disposition.

Le transfert des risques et bénéfices au Bénéficiaire s'effectue dès que l'Atelier Ni a informé le Bénéficiaire que la commande est prête à être livrée. Par conséquent, l'Atelier Ni ne répondra pas des dommages survenus après la livraison. Notamment, tout dommage subi par la commande réalisée ou par un tiers du fait de la commande réalisée, après mise en demeure du Bénéficiaire de la récupérer, sera de la responsabilité de ce dernier.

Le Bénéficiaire reconnaît qu'il demeure seul responsable de la souscription d'un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, destruction ou dommage encourus par l'objet de la Commande à compter de la livraison.

En raison des caractères artistique et originale des Commandes, un retard de livraison ne saurait en aucun cas justifier un refus de livraison, ni une annulation de commande.

## **8. Réception**

Il appartient au Bénéficiaire de vérifier le bon état de la commande à l'arrivée et de notifier toute réserve au transporteur, en conformité avec la réglementation des transports applicable, et le cas échéant, d'exercer, tout recours à son encontre. Le Bénéficiaire devra informer l'Atelier Ni de toutes les démarches accomplies auprès du transporteur.

A réception, le Bénéficiaire dispose de soixante-douze (72) heures pour contester, sur justificatifs, la conformité de la commande à sa description. A défaut, il est considéré avoir accepté la commande dans son ensemble ; cette dernière sera donc réputée conforme. Le Bénéficiaire devra laisser à l'Atelier Ni ou à son représentant toutes facilités pour réaliser les constatations nécessaires.

Une non-conformité reconnue par l'Atelier Ni donnera lieu seulement et exclusivement à un remplacement ou une réparation des éléments défectueux. En raison des caractères artistique et originale de la commande, le Bénéficiaire s'interdit de recourir à un tiers pour la réparer ou modifier sans avoir obtenu l'accord préalable et écrit de l'Atelier Ni et de l'Artiste.

## **9. Propriété et Droits**

Sauf convention contraire dûment signée par les parties, la commande demeure propriété entière de l'Atelier Ni jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et intérêts, et, le cas échéant, des frais de livraison et d'installation.

Après la vente de la commande, l'Artiste demeure titulaire des droits d'auteur sur sa création.

Sauf convention contraire dûment signées entre les parties, les plans et les méthodes de conception et d'assemblages, ainsi que les moules, gabarits et tout autre support ayant servi à la conception et à la réalisation de la Commande sont et demeureront la propriété exclusive de l'Atelier Ni sans que le Bénéficiaire ne puisse en revendiquer une quelconque copie ou reproduction.

## **10. Responsabilité de l'Atelier Ni**

L'Atelier Ni pourra librement recourir à des co-traitants, sous-traitants ou fournisseurs de son choix pour la création de la commande.

La commande est en principe entendue comme une création purement artistique. Elle échappe de ce fait au régime de la garantie décennale ou autre imposées aux constructeurs en vertu de la réglementation applicable.

Le cas échéant, une telle garantie sera portée par l'Atelier Ni, par les co-traitants ou sous-traitants des travaux nécessaires à la mise en place de l'Œuvre.

L'Atelier Ni s'engage à réaliser la commande dans le respect du ou des cahiers des charges dûment fournis par le Bénéficiaire ou élaborés par l'Atelier Ni, dans les conditions prévues à l'article « 2. Commandes ».

Une commande défectueuse peut, au choix de l'Atelier Ni, être remplacée, réparée, ou donner lieu au crédit de sa valeur à l'exclusion de toute participation aux dommages éventuels subis conformément aux dispositions de l'article 8 des présentes. Tout vice apparent est couvert de plein droit par la réception sans réserve du produit par le Bénéficiaire.

## **11. Confidentialité**

Le Bénéficiaire reconnaît que toutes les informations et documentations artistiques, financières ou techniques, de quelque nature que ce soit, en ce compris le savoir-faire, les méthodes, études, documents techniques, plans, schémas, prototype etc. que l'Atelier Ni pourrait être amené à lui communiquer pour les besoins de l'exécution d'une commande, sont et demeurent la propriété exclusive de ce dernier et doivent demeurer strictement confidentielles. Le Bénéficiaire s'engage à protéger ces informations et documents et à les garder strictement confidentiels, afin qu'ils ne soient notamment, ni utilisés à d'autres fins que l'exécution de la commande, ni divulgués directement ou indirectement à tous tiers non autorisés par l'Atelier Ni.

## **12. Montage et installation**

Sauf convention contraire entre les parties, le Bénéficiaire est seul responsable de l'installation et du montage de la commande réalisée, qu'ils soient réalisés par lui-même ou par un partenaire prestataire qualifié.

## **13. Force majeure**

L'Atelier Ni sera libéré de plein droit de tous éventuels engagements relatifs à l'exécution des commandes en cas de force majeure incluant notamment les grèves, le feu, l'explosion, les inondations, les accidents graves, les tremblements de terre, ou en cas de survenance de tous événements quelconques indépendants de sa volonté, y compris la survenance de difficultés dans l'approvisionnement de toutes matières premières ou pièces, ou de changement de la réglementation applicable.

## **14. Loi applicable – Règlement des litiges**

Les parties conviennent de mettre en œuvre les efforts nécessaires afin de résoudre amiablement tout litige ou réclamation relatif la réalisation et la cession de la commande.

Si les parties ne parviennent pas à un accord amiable dans un délai de trente (30) jours suivant notification de l'une des parties, adressée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception, le litige sera soumis aux Tribunaux compétents de la ville de Marseille.

## **15. Partenariat**

Dans le cadre d'un partenariat ou de toute autres entente faite avec l'Atelier Ni, aucun travail ne pourra débuter sans la signature d'une convention ou d'un contrat stipulant l'ensemble des conditions de l'entente liant l'Atelier Ni à une autre structure. Une telle entente ne peut être mise en place après le commencement du travail.

## **16. Droit d'information**

Sauf opposition expresse, le Bénéficiaire, autorise l'Atelier Ni à faire mention de ses créations comme exemple des réalisations de l'Atelier Ni sur les documents numériques ou imprimés.

Selon les choix de diffusions proposés par les différents canaux de l'Atelier Ni, ce dernier peut être amené à informer son public de son activité, l'Atelier Ni se réserve alors la possibilité d'inclure dans la réalisation, une mention indiquant clairement sa contribution, telle la formule « Réalisée par l'Atelier Ni » assortie, lorsque le support le permet, d'un lien hypertexte pointant vers le site internet de l'Atelier Ni.

Dans le cadre d'une production participative, l'Atelier Ni est par définition partenaire du projet et doit être mentionné comme tel dans toute communication relative au projet réalisé par la mention : « Réalisé avec le soutien de l'Atelier Ni ».